



Un pays à faire rêver



F
É
V
R
I
E
R



2
0
1
3



Sommaire

- Le passé est garant de l'avenir	2
- Le temps des impôts est arrivé	3
- Campagne de financement	4
- Droit à l'immigration	5
- Faits divers, naissances, citations	6
- L'Université Laval écrase le français	7
- Abolition du poste de vice-roi	8
- Fin de la francophonie en Louisiane	9
- Description du logo	10

Le journal des souverains de coeur

www.souverainetelasolution.com

Vol. 12 No. 2

Souveraineté La Solution inc.

Le passé est garant de l'avenir

Le gouvernement du Québec fut renversé par le Lieutenant gouverneur en 1891. Le même phénomène pourrait se reproduire aujourd'hui.

Le 16 décembre 1891, le premier ministre, Honoré Mercier, était démis de ses fonctions par le lieutenant - gouverneur en poste, Auguste-Réal Angers, représentant de la royauté anglaise. La commission d'enquête créée par ce même Lieutenant-gouverneur venait pourtant de l'exonérer d'une accusation de corruption dans le scandale de la Baie des Chaleurs. C'était plutôt l'organisateur politique Ernest Pacaud qui était en cause.

Ainsi, Madame la première ministre Pauline Marais pourrait peut-être, un jour, être démise de ses fonctions par semblable stratagème et voir son gouvernement renversé.

Ce qu'il faudrait peut-être envisager faire si cela se produisait consisterait à convoquer toute la députation québécoise dans un édifice voisin pour que l'ensemble des députés s'engagent à ne plus sortir des lieux avant que la première constitution du Québec ne soit rédigée et acceptée. C'est ce qui arriva lorsque Louis XVI dissolva l'assemblée en 1789.

Équipe de Rédaction du journal

Éditeur: Compagnie Souveraineté La Solution inc.

Rédacteur en chef: André Desnoyers

Montage graphique: Jean Luc Messier

Programmeur: Jean Lussier



IMPRESSIONS

- Imprimerie commerciale
- Photocopie en noir, -Numérique couleur
- Assemblage de documents spirale et boudin
- Plastification
- Formule continu
- Faire-part
- Déchiquetage de documents
- Publicité par l'objet:
<http://graphicotech.promocan.com>

450 263-8719
graphico.tech@videotron.ca

TOUT SOUS LE MÊME TOIT
318, rue Sud, Cowansville

ENSEIGNES imprimées en couleur directement sur LA SURFACE RIGIDE

- Lettrage de vinyle
- Enseignes, Véhicules, Bannières
- Lettrage de styromousse (foam)
- Produits de plexiglass
- Sérigraphie, -Broderie
- Impression vinyle sur vêtements

450 263-6515
graphico.techsg@videotron.ca

Télé.: 450 263-7227

RECHERCHE : Postes disponibles

Chroniqueur souverainiste

Commentateur(trice)

Archiviste

Analyste financier

Recherchiste

Coordinateur

Chargé de projets

Personne aux communications

Registraire

Distributeur

Contactez André Desnoyers ☎ 450-293-3562

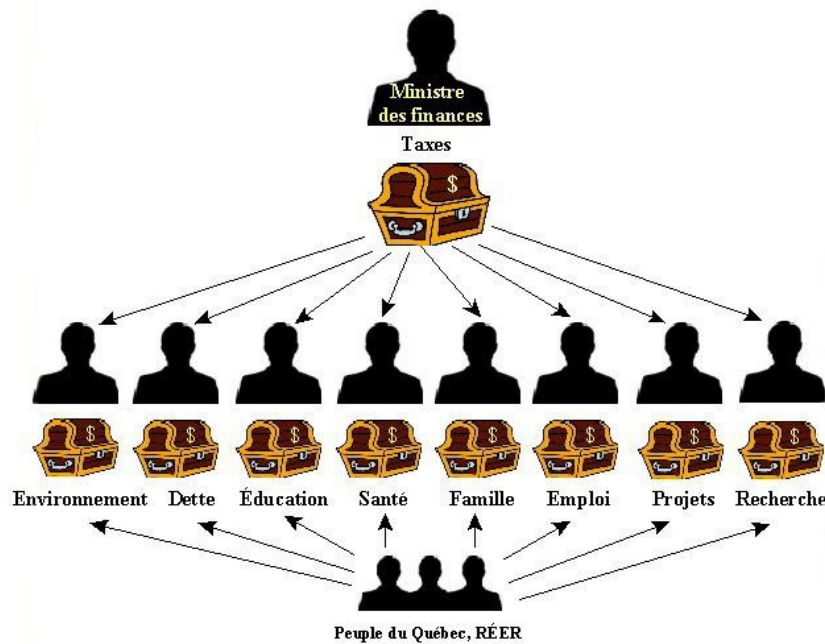
Courriel: souverainetelasolution@yahoo.ca

Souveraineté La Solution inc.

Le temps des impôts est arrivé

Pourquoi ne pas envoyer un courriel ou autre au ministre des finances au sujet des REER actuels et lui demander d'introduire une nouvelle sorte de REER avec un droit de transfert? Ce nouveau REER comporterait trois ans fermes avec capital garanti et non imposable à sa maturité, ainsi que de pouvoir transférer un REER actuel dans des parts régionales avec 20% de retour d'impôts rétroactif au 1er janvier 2012 avec tout le mécanisme déjà prévu, tel que: non imposable à sa maturité et non comptabilisé pour le montant maximum de REER disponible à chaque individu; le tout sans frais de transfert d'un REER actuel à ce nouveau REER ou dans des parts régionales.

Mais toute personne détentrice de REER actuel pourrait aussi transférer sans frais dans des évaluations de projets qui ont reçu le droit de faire appel à l'épargne publique et disponible sur le marché, selon le mécanisme de la demande de financement du projet.



Coordonnées

Ministère des Finances et de l'Économie
12, rue Saint-Louis
1er étage
Québec (Québec) G1R 5L3
Téléphone : 418 643-5270
Télécopieur : 418 646-1574
Courriel: ministre@finances.gouv.qc.ca

Le Prof de l'Ordî
COURS PRIVÉS
PRIVATE COURSES
Jean Luc Messier
450-263-1040

Souveraineté La Solution inc.

Campagne de financement

Voici le siège social de la compagnie S.L.S.inc . Cette compagnie à but **non lucratif** est aussi propriétaire du blogue "nation-unie.org" Ce dernier peut être traduit en 51 langues et plus de 10 alphabets différents ainsi que l'adresse du domaine. Tout ceci est rendu possible par deux logiciels. Un troisième logiciel analyse tous les visiteurs, leurs provenance, leur nombre, par où ils ont entré, quelle page vue, etc.

Ce blogue est un outil par excellence pour faire connaître au monde entier la situation de notre **langue française ici au Québec**, seul endroit où elle est parlée dans toutes les Amériques, ainsi que tous les sévisses passés, présents, que tout le peuple francophone a subit et subit encore aux mains de son conquérant dominateur qui a son siège à Ottawa (Canada) ainsi nous vous demandons votre support.

Supportons cet outil par excellence, le blogue "nation-unie.org".

Des fleurs de lys que vous voyez sur cette photo peuvent servir à titre de décoration pour tout genre d'activités: Anniversaire de naissance, Mariage, Fête du drapeau du Québec, Des Patriotes, St-Jean-Baptiste, etc. Ces fleurs sont écologiques à 100%, aussi faites au Québec. Vous pouvez vous les procurer à la boutique de www.souverainetelasolution.com ainsi qu'à celle de www.nation-unie.org aussi en téléphonant au (450) 293-3562. Ces fleurs viennent en bleu et blanc (paquet de 7 unités). **Ils faut se réunir et se faire connaître ainsi que se donner les moyens.**

Il y a plusieurs façons de contribuer: en adhérant, en achetant des articles, en s'abonnant au journal, ou en achetant des encadrements publicitaires.

Nous acceptons tous chèques personnels, chèques de compagnies (montant illimité), mandats de poste ou argent comptant.

Veillez libeller votre chèque ou mandat-poste au nom de la compagnie **Souveraineté La Solution inc.**, à l'adresse suivante: Souveraineté La Solution inc., C.P. 313, Cowansville, Québec J2K 3S7

MERCI

André Desnoyers pour **S.L.S inc** et le blogue **Nation-Unie.org**



Souveraineté La Solution inc.

Chronique politique

Droit à l'immigration

Pourquoi pas déposer un projet de loi sur l'immigration qui ferait en sorte que toutes personnes qui voudraient immigrer en sol Québécois devraient faire la demande dans un bureau d'immigration Québec aménagé dans un édifice d'une délégation Québécoise à l'étranger avant de faire un vote sur l'indépendance du Québec au moment opportun dans notre Assemblée Nationale lors du premier mandat du PQ dirigé par Pauline Marois.

But visé

- 1- Le Québec pourrait contrôler le nombre d'immigrants.
- 2- Pourrait se doter d'une politique d'immigration.
- 3- Plus de ghettos et de nombreuses contraintes.
- 4- Plus simple pour ces immigrants à s'acclimater à leur nouvelles vie dans leur nouveau pays le Québec qui les a accueilli en son sol.

Selon Souveraineté La Solution inc., basé sur le droit international, un Québec souverain à titre de pays, a le droit d'appliquer une politique d'immigration unique au Québec, en voici les lignes principales:

- 1- Qu'un nombre d'immigrants, pas plus de .5% d'une population, par paroisses, villes, municipalités, etc., aurait le droit de s'établir.
- 2- Le temps de résidence dans le même patelin, pour un immigrant, serait de 3 ans. Pour déménager dans un autre patelin, il faut que l'immigration soit inférieure à .5%, qu'il soit inscrit dans une COFIE de la place du déménagement prévu, et au préalable demander l'autorisation au ministère de l'immigration.
- 3- Vote national: que le vote national soit interdit pour 3 ans plus 1 an après l'examen de francisation réussi.
- 4- Refus comme immigrant: toute personne qui a une maladie incurable, inapte au travail, ou infirmité sévère.
- 5- Sera exempt du pourcentage de .5%: toute personne immigrante qui occupe un poste dans le réseau de la santé, exemple: médecin, chirurgien, infirmière agréée, etc., mais toutefois elle sera obligée de demeurer 3 ans dans le même patelin, être enregistrée dans la même COFIE et passer un examen de français.
- 6- Échec à l'examen de français: à tous les six mois, maximum trois fois, et être enregistré dans une COFIE.
- 7- Que toute personne immigrante, avec un examen de français réussi, ait le droit, après 10 ans, de se présenter à tous postes de député ou autres, sauf la présidence du pays: le Québec. Ainsi que la Caisse de Dépôts et de Placements.
- 8- La sécurité prime sur toute liberté de religion. Que tout symbole religieux porté sur soi en public ou sur les propriétés soit interdit, à l'exception des lieux de piété et de leurs représentants.

Souveraineté La Solution inc.

Faits divers

1887

1^{er} février
Naissance d'un ranch nommé Hollywood. En 1903 le ranch devient officiellement une ville. En 1910 la ville est rattachée à Los Angeles.

1893

1^{er} février
Construction du premier studio de cinéma dans le New Jersey, USA, par Thomas Edison.

1899

1^{er} février
Invention de l'acide acétylsalicylique : l'aspirine.

1949

1^{er} février
La R.C.A. Victor dévoile le premier lecteur de disque micro-sillons 45 tours.

1966

3 février
La sonde soviétique, Luna, se pose sur la lune.

1995

3 février
Décollage de la navette américaine Discovery avec comme pilote le lieutenant-colonel Eileen Collins qui devient la première femme pilote de navette spatiales.

1972

4 février
La sonde américaine, Mariner 9, transmet des photos de Mars.

1923

5 février

Un record de température pour la province de Québec est établi dans la région de l'Abitibi) avec -54° Celsius.

1800

6 février
Le physicien Alessandro Volta invente la pile électrique, composée de lamelles de cuivre et de zinc.

1922

7 février
Marie Curie est élue à l'Académie des Sciences.

1969

9 février
Premier vol officiel d'un Boeing 747

1986

10 février
Inauguration du Palais de la civilisation à Montréal

1999

10 février
Nicolas Fontaine de Magog devient le premier skieur acrobatique trois fois vainqueur d'affilé de la Coupe du monde.

1997

11 février
Céline Dion reçoit une plaque-souvenir pour les 50 millions de disques vendus

1924

12 février
Alma Milne est élue Reine du Patin à Montréal

1924

12 février
Inauguration de la station de ski de Tremblant, au Québec.

Ils sont nés

1964

1^{er} février
Mario Pelchat, chanteur

1947

2 février
Mary Farrah Leni Fawcett, dite Farrah Fawcett, actrice

1977

2 février
Shakira Isabelle Mebarak Rippoll, dite Shakira, auteur, compositrice, interprète, danseuse.

1902

4 février
Charles Augustus Lindbergh. En 1927, il traverse l'Atlantique en avion en 31 h à bord du "Spirit of St Louis".

1949

10 février
Jim Corcoran, auteur, compositeur, interprète, animateur de radio

Citations

La joie ne peut éclater que parmi des gens qui se sentent égaux. Honoré de Balzac

Les choses capitales qui ont été dites à l'humanité ont toujours été des choses simples. Charles de Gaulle

Toute société qui prétend assurer aux hommes la liberté, doit commencer par leur garantir l'existence. Léon Blum

Souveraineté La Solution inc.



Jean-Paul Perreault
Président Impérial français
Recherche et communications

L'Université Laval écrase le Français! Première conférence internationale sur l'Internet physique

du 27 au 30 octobre 2013, ville de Québec. La plus vieille université française d'Amérique, l'Université Laval, écrase une autre fois sa mission, la langue française, la francophonie et la diversité culturelle mondiale, et ce, lors d'une conférence internationale sur l'Internet physique qui se tiendra dans la plus ancienne ville française d'Amérique, la ville de Québec, la capitale nationale du Québec : « This international event will be held on October 27-30, 2013, in Québec City, Canada.

The académie host of the conférence is Université Laval. » À « l'appel à communications (anglais seulement) » de l'Université Laval, l'exclusion, le mépris et la banalisation du français sont clairement affichés : « Tous les articles et posters doivent être rédigés en anglais pour fin de visibilité internationale »! « Written in English, all papers will be published in the conference proceedings, widely disseminated on the Physical Internet web site and interactively presented in a poster session during the conférence. »

Puisque plusieurs organisateurs sont de l'Université Laval, nous aurions été en droit de voir le français y occuper une place prépondérante. Mais non! Révoltant de constater que pour ces «organisateur» de la pensée unique, le mot « international » veuille dire en «anglais seulement »! Et dire que ces « penseurs » sont payés par nos impôts pour nous exclure, nous inférioriser!



Suggestions de moments opportuns

53. Que le fédéral neutralise ou rende caduque une loi québécoise d'un gouvernement souverainiste, qui rendrait obligatoire qu'un enfant, qui est né dans une famille où un des deux parents a fait son école en partie ou en totalité en français, qu'il soit admis à l'école française.

55. Que le fédéral abolisse une loi québécoise, stipulant qu'un étudiant n'ait pas le droit de changer d'école française vers anglaise ou autre en sol québécois..

56. Que le fédéral abolisse une loi québécoise, sur l'éducation publique qui se lirait comme suit: advenant qu'une femme ou une fille donne naissance, et que le certificat de naissance de l'enfant est inscrit père inconnu, cet enfant est obligé d'aller à l'école francophone.

Souveraineté La Solution inc.

La reine accepterait probablement l'abolition du poste de vice-roi au Québec

La reine d'Angleterre accepterait probablement l'abolition du poste de vice-roi au Québec.

Alain Raby- BLOGUEUR à L'Oie Blanche- hebdomadaire de la région de Montmagny.

La reine d'Angleterre a rejeté un appel pour intervenir en faveur de la chef d'Attawapiskat en grève de la faim, Theresa Spence.

La reine ne veut plus se mêler des affaires internes du pays. Elle vient de l'affirmer dans le cas du conflit actuel avec les autochtones. La constitution canadienne de 1982 l'en a éloignées. Elle ne veut plus non plus revenir au Québec où 88% ne le souhaitait pas lors de sa dernière visite et où elle fut reçue plutôt froidement. Elle serait même prête à accepter une proclamation de la République comme cela s'est fait dans d'autres de ses colonies. Elle serait même prête, selon moi, à accepter l'indépendance du Québec comme cela s'est produit dans d'autres de ces colonies.

Et si le gouvernement du Québec lui demandait d'abolir le poste de lieutenant-gouverneur (vice-roi), par exemple, gageons qu'elle ne s'y opposerait pas non plus, comme elle ne s'est pas opposée à l'abolition du sénat Québécois (conseil législatif) en 1968, même si nos parlementaires, eux-mêmes, disaient que c'était non-constitutionnel, illégal et donc impossible. Elle a simplement dit, à cette époque, que le Québec avait sa propre constitution interne et qu'il pouvait procéder.

Alors qu'est-ce que nos parlementaires attendent, je vous le demande! Seul, Monsieur le Premier ministre, Harper, grand royaliste canadien, s'accroche ridiculement à cette vétusté monarchie coloniale de la Grande-Bretagne.

"Alain Raby" <rabyalain@yahoo.ca>

Pages vues sur le blogue : Nation-Unie.org
(1081) au 31 janvier 2013

* Visiteurs en provenance du Québec: (678)
* Canada: (29) * Pays: (374).

Pages vues sur le site: www.souverainetelasolution.com
(711) au 31 janvier 201

* Visiteurs en provenance du Québec: (634)
* Canada: (29) * Pays: (48).



Nombre d'impressions sur le net
pour janvier: plus de 254884

Souveraineté La Solution inc.

La fin de la francophonie officielle en Louisiane (Nouvelle-France jadis)

La Constitution de 1913 obligea les écoles publiques à n'enseigner qu'en anglais. Les maîtres avaient le droit de punir leurs élèves qui, par mégarde, parlaient français en classe ou dans les cours de récréation. Il arrivait que l'on oblige les enfants surpris à parler français à se laver la bouche avec du savon et à s'agenouiller pendant une heure sur des épis de maïs. Cette discrimination toucha plus les Blancs que les Noirs, car ces derniers étaient moins perméables à l'anglais. L'État recruta, dans le nord de la Louisiane, dans le Mississippi et dans le Kentucky des professeurs qui ne parlaient qu'anglais. Cette interdiction du français n'avait rien de rigoureux dans les écoles privées. Dans ces écoles fréquentées par les communautés acadiennes, l'interdiction passa plus ou moins inaperçue, mais le «Code de Napoléon» a continué à s'appliquer dans les lois de l'État. Toutefois, les Acadiens francophones ne comptaient plus que pour 2 % des signataires de la Constitution. C'est au cours de ces années que les enfants surpris à parler français à l'école recevaient des coups de fouet sur les fesses.

Durant une décennie (au cours des années 1930), certains membres du clergé catholique, par ailleurs fortement américanisé depuis le début du XX^e siècle, encouragèrent les Louisianais francophones à abandonner le français pour l'anglais; par la suite, le clergé local fut formé selon les valeurs anglo-américaines du Sud. C'est ce qui explique probablement que, dans les années 1980, une seule communauté religieuse offrait encore une messe en français le dimanche (à sept heures le matin); quelques autres communautés offraient une messe en semaine dans les centres d'accueil pour les personnes âgées.

C'est au cours de ces années que les Louisianais francophones ont véritablement découvert les Américains, qu'on appelait encore «les Anglais»! L'exploitation intensive du pétrole à partir de 1940 changea le visage de la Louisiane, tout en faisant la fortune des habitants de Lafayette. L'arrivée de la Seconde Guerre mondiale a mis les Louisianais francophones en contact avec les soldats américains. Les Louisianais qui revinrent d'Europe poursuivirent l'œuvre d'américanisation commencée par les hommes d'affaires et les professeurs américains, tandis que la Louisiane sortait de sa ruralité.

Après la Seconde Guerre mondiale, le français (ou ses variantes) n'était plus la langue majoritaire en Louisiane, alors que l'avènement de la radio et surtout de la télévision allait s'introduire dans les foyers et accélérer le changement amorcé par les établissements scolaires et les communautés religieuses. Dès la décennie 1950, on peut affirmer que le français était pratiquement perdu en Louisiane. La plupart des Louisianais d'origine francophone étaient assimilés, à l'exception des personnes âgées.

En ce qui concerne les écoles publiques et paroissiales, il ne fut plus question du français. L'article XII prévoit encore des écoles séparées pour les Blancs et les Noirs (section 1), mais impose l'emploi exclusif de l'anglais (section 12), tandis que les fonds publics ne doivent pas être destinés à soutenir une école privée (française) ou confessionnelle (catholique).

<http://www.tlfg.ulaval.ca/axl/amnord/louisiane-2historique.htm> (1)

Souveraineté La Solution inc.

DESCRIPTION DU LOGO DE LA COMPAGNIE SOVERAINETÉ LA SOLUTION INC..

Identification du peuple québécois



Flèche qui indique l'endroit sur le continent où le peuple québécois existe



Pictogramme des continents et de la calotte polaire





Pictogramme de la terre



Les deux mains représentent l'Organisation des Nations-Unies qui représente plus de 193 pays et plus de 6 milliards de population



Le vert signifie l'environnement partenaire égal avec tous les projets des humains.

 Souveraineté la Solution COMITÉ DE BROME-MISSISQUOI C.P. 313, Cowansville (Québec) J2K 3S7		Tél., téléc.: 450-293-3562 <input type="checkbox"/> ADHÉSION <input type="checkbox"/> FINANCEMENT <input type="checkbox"/> SYMPATHISANT <input type="checkbox"/> NON-MEMBRE		N° DE M.S.N. SI CONNU MUNICIPALITÉ SECTEUR SECT. VOTE	
NOM DE FAMILLE		PRÉNOM		REMARQUES:	
ADRESSE		APP.			
LOCALITÉ		CODE POSTALE			
TÉL. DOMICILE	TÉL. TRAVAIL	M.S.			
DATE DE NAISSANCE	SEXE	1 <input type="checkbox"/> SYMPATHISANT 2 <input checked="" type="checkbox"/> X5 L'AN 3 <input type="checkbox"/> MEMBRE <input type="checkbox"/> X10 L'AN			
PROFESSION, SI ÉTUDIANT, INDIQUEZ L'INSTITUTION		FINANCEMENT			
X SIGNATURE DU M.S.N.		<input type="checkbox"/> FINANCEMENT <input type="checkbox"/> COMPTANT <input type="checkbox"/> CHÈQUE <input type="checkbox"/> NOMBRE		\$ \$ \$	
SIGNATURE DU SOLICITEUR		TOTAL			
COMTÉ		DATE		 www.souverainetelasolution.com courriel: souverainetelasolution@yahoo.ca	
COPIE DU M.S.N.		REÇU NO 341		NO= M.S.N.	